

"NOUS SOMMES LA RÉPUBLIQUE, NOUS NE SOMMES PAS LES VILLAGE PEOPLE!"

La secrétaire d'Etat chargée de l'Egalité entre les femmes et les hommes, Marlène Schiappa, publie un livre, "Laïcité, point!"*, pour exhorter le gouvernement à défendre la laïcité, un "combat politique" moderne qui ne saurait se résumer, selon elle, à "l'œcuménisme" et à la "simple coexistence des religions".

Marianne : Trois ans après les attentats, être « toujours Charlie », est-ce être « toujours laïque » ?

Marlène Schiappa : Oui. La République française ne reconnaît pas le blasphème précisément parce qu'elle est laïque et qu'elle repose sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. La laïcité, c'est la liberté de tout caricaturer, ce n'est pas pour autant rire ou adhérer à toutes les caricatures. Etre « toujours Charlie », c'est donc garantir le droit de pouvoir continuer à critiquer toutes les religions sans exception et de défendre la liberté de croire ou de ne pas croire.

Ya-t-il urgence aujourd'hui à défendre la laïcité ?

La laïcité est menacée par tous ceux qui veulent lui ajouter un adjectif : « souple, apaisée, stricte, intransigeante », etc. La laïcité, c'est la laïcité, point. En fait, deux ennemis s'alimentent l'un l'autre. Ceux qui assimilent la laïcité à une

MARLÈNE SCHIAPPA veut voir le gouvernement réaffirmer le principe fondamental de laïcité.

somme d'interdits et ceux qui la réduisent, à l'inverse, à la simple liberté d'expression religieuse. La laïcité, ce n'est ni l'un ni l'autre. C'est un ensemble de libertés qui permet la non-assignation des individus à résidence religieuse et identitaire, et ce n'est pas la simple coexistence des religions ensemble. L'Etat affirme la prééminence de la raison, de la science et de la

recherche de la vérité, mais il garantit la liberté de croire ou de ne pas croire. La laïcité, c'est donc la liberté de conscience individuelle, ce n'est pas l'interdiction des religions.

Quelle est aujourd'hui la principale menace ?

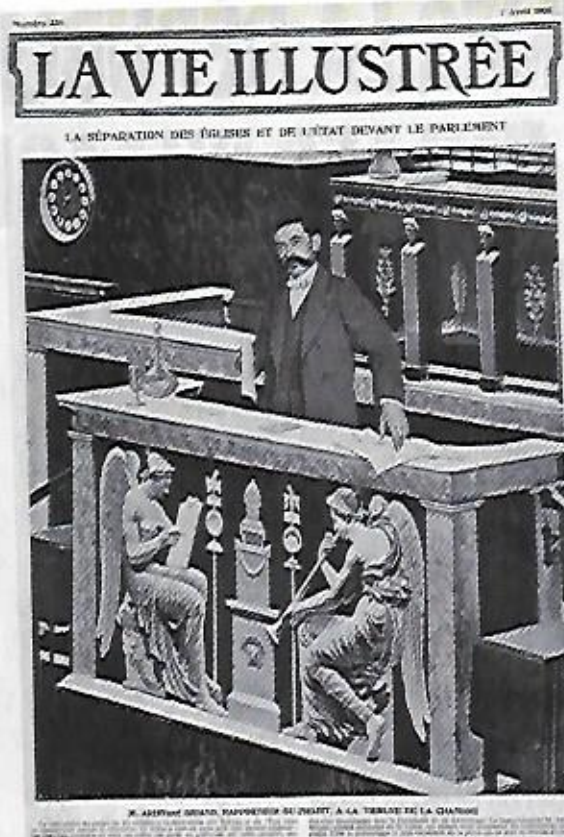
C'est l'obscurantisme, c'est-à-dire le radicalisme religieux qui peut être l'islamisme, mais >



> qui concerne aussi d'autres intégrismes, comme le montrent ceux qui exercent des pressions physiques, morales ou psychologiques pour empêcher de pratiquer ou de s'informer sur l'IVG et sur les droits des femmes. La laïcité doit protéger les citoyens du prosélytisme : c'est ce qui a conduit le Conseil d'Etat, tout en reconnaissant la place des usages locaux, et le caractère culturel, artistique ou festif de certaines représentations, à limiter strictement la présence des crèches, des croix et des autres signes ou emblèmes religieux dans les bâtiments et espaces publics. Lâcher sur ce principe conduirait à la communautarisation des services publics et donc à la discrimination : par exemple, un médecin soignerait tel ou tel parce qu'il est de la même religion...

Ses contempteurs accusent la laïcité d'être « ringarde », voire « franchouillarde ». Pourquoi ne pas adopter ce modèle anglo-saxon communautaire tellement « moderne », en vigueur par exemple au Canada ?

J'ai 35 ans et je ne pense pas que la laïcité soit un truc ringard défendu par des vieilles barbes. Il y a des « exceptions françaises » dont on peut être fier, comme « l'exception culturelle » ou le féminisme universaliste de Simone de Beauvoir. Je suis fermement opposée à l'importation en France du modèle canadien. En France, nous n'avons pas à déclarer publiquement notre appartenance à telle ou telle religion. Elle est une affaire strictement privée qui ne définit pas notre citoyenneté. C'est ainsi que la société française résiste au morcellement en communautés. Nous sommes la



République, nous ne sommes pas les Village People. Nous n'avons pas besoin d'un porte-parole de notre origine ethnique ou de notre religion pour nous représenter.

Ce danger du morcellement imprègne-t-il d'abord la gauche ?

Oui, car certains pensent que la laïcité serait une forme d'œcuménisme. J'ai vu des élus venir me dire : « J'ai fêté Kippour à la synagogue, le ramadan à la mosquée, Pâques à l'église, donc je suis laïque car je respecte toutes les religions. » Mais la laïcité, ce n'est pas seulement la liberté religieuse. C'est considérer les citoyens au-dessus de la religion et c'est aussi leur garantir la liberté

ARISTIDE BRIAND, grande figure républicaine de la laïcité et rapporteur de la loi sur la séparation des Églises et de l'État. Ici, à la tribune de la Chambre en avril 1905.

de changer de religion ou la liberté de ne pas croire.

Pourquoi, trois ans après les attentats de Charlie, le mot « laïcité » se retrouve-t-il si souvent sur le banc des accusés, assimilé par certains à un principe agressif, excluant, voire raciste ?

Je pense que c'est parce que la gauche a abandonné ce combat pendant des années. Pour des raisons électoralistes, de nombreux élus se sont adressés à tel ou tel leader religieux, en espérant qu'il leur rapporte des voix. Résultat, l'extrême droite s'est emparée de la laïcité et l'a dénaturée pour en faire une arme antimusulmane. Et ce qui est terrible, c'est que les authentiques laïques sont parfois renvoyés aujourd'hui à l'extrême droite par les communautaristes. Ceux-là doivent comprendre que l'absence d'une religion officielle et la neutralité de l'État sont la meilleure garantie de la liberté de conscience et de la liberté religieuse. C'est la laïcité qui assure la liberté de croire ou de ne pas croire. Aristide Briand a fait la loi de 1905 comme une loi d'apaisement contre les guerres de religion. La laïcité est donc une permission de penser et de remettre en cause les dogmes. Et c'est le droit de ne pas savoir ce que les autres croient ou ne croient pas.

On a prêté au président de la République un propos selon lequel il s'inquiéterait d'une « radicalisation de la laïcité ». Emmanuel Macron peut-il appliquer son fameux « en même temps » à la laïcité ?

La République française est laïque, il n'y a pas de débat. Mais la loi de 1905, elle, est très « en même temps ». Aristide Briand expliquait que cette loi était faite pour préserver les intérêts et la liberté de conscience de chaque individu et « en même temps » préserver les intérêts de l'État. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR RENAUD DÉLY

* Laïcité, point 1, de Marlène Schiappa et Jérémie Peltier, L'Aube, 42 p., 9,90 €.

“LA LAÏCITÉ EST MENACÉE PAR TOUS CEUX QUI VEULENT LUI AJOUTER UN ADJECTIF : ‘SOUPLE, APAISÉE, STRICTE, INTRANSIGEANTE’, ETC.”